

La coopération internationale des agences de l'eau

RAPPORT D'ACTIVITÉ

11e programme d'intervention (2019 – 2024)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

LES AGENCES DE L'EAU

• ÉDITORIAL •


© Quentin Salinier

Élodie Galko,
Directrice générale de l'agence de l'eau Adour-Garonne
Référente pour l'international

Réalisé dans le cadre du groupe de travail interagences, ce rapport d'activité de l'action internationale des agences de l'eau présente le bilan synthétique de leurs interventions au cours du 11e programme d'intervention (2019-2024).

Agissant dans le cadre de la loi Oudin-Santini, dont nous venons de célébrer les 20 ans, les agences de l'eau contribuent pour une part essentielle à l'aide publique au développement française en matière d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Au titre de cette loi, elles ont engagé un montant record au 11e programme : 101,50 M€ contre 89 M€ au programme précédent (2013-2018).

L'exercice se révèle parfois difficile, dans un contexte de remise en question du multilatéralisme et de refroidissement généralisé des relations internationales. Néanmoins, les besoins en accompagnement financier et technique par les agences demeurent et tendent même à s'accentuer. L'état d'un monde confronté au dérèglement climatique, aux conflits, aux pandémies - le COVID 19 fut un révélateur majeur des besoins durant ce programme -, aux crises de toute nature rend la solidarité internationale plus importante que jamais.

Ces coopérations constituent également autant d'opportunités. Travailler à l'international, c'est échanger directement avec des populations déjà soumises aux dangers qui toucheront nos bassins demain. C'est donc une occasion unique de confronter nos expériences respectives, de les partager, d'identifier des solutions d'avenir.

Engagées dans l'atteinte de l'Objectif de développement durable n° 6 des Nations unies, les agences se sont aussi pleinement mobilisées dans l'agenda international de l'eau. Elles ont participé à deux Forums mondiaux de l'eau, à Dakar en 2022 et à Bali en 2024, ainsi qu'à la première conférence onusienne consacrée à l'eau depuis... 1977 ! Aux côtés de leur tutelle, le ministère de la Transition écologique, mais aussi de partenaires et acteurs de la coopération internationale française comme l'Agence française de développement, le Partenariat français pour l'eau ou le programme Solidarité-Eau, les agences ont pu y porter les messages français en matière de gestion par bassin versant, d'adaptation au changement climatique ou de solutions fondées sur la nature.

Nous sommes désormais engagés dans notre 12e programme (2025-2030). Il s'annonce très riche, avec l'organisation d'une nouvelle conférence des Nations unies sur l'eau dès 2026 aux Émirats arabes unis et du prochain Forum mondial de l'eau en 2027 à Riyadh. Nous répondrons présents, pour faire reconnaître l'eau comme sujet central dans les enceintes internationales et y faire briller l'expertise française.

• TABLE DES MATIÈRES •

I. LE CADRE D'INTERVENTION DES AGENCES DE L'EAU 3

L'aide publique au développement 3
Les Objectifs de développement durable 3
La loi Oudin-Santini 3
Les agences de l'eau au cœur des politiques de coopération internationale sur l'eau 4

II. BILAN DE L'ACTION INTERNATIONALE DES AGENCES DE L'EAU (2019-2024) 5

L'engagement financier des agences de l'eau 5
Les projets d'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène 6
La promotion et le développement de la GIRE 7
L'action d'urgence 10
Les actions d'animation, de sensibilisation et de formation 11
La participation aux événements internationaux 12
Les appels à projet inter-agences « Eau et solidarités internationales » 14

III. LES PARTENAIRES DES AGENCES DE L'EAU 15

L'Agence française de développement (AFD) 15
Le programme Solidarité-Eau (pS-Eau) 15
Les Réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) 15
Le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) 15

• LE CADRE D'INTERVENTION DES AGENCES DE L'EAU •

L'aide publique au développement

L'aide publique au développement française, pilotée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, comprend l'ensemble des financements publics français à destination des pays en développement pour soutenir leur développement économique, social et environnemental. Les six agences de l'eau, établissements publics administratifs, participent à cet effort en soutenant financièrement et techniquement des actions de solidarité et de coopération internationales dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Cette contribution est cruciale, d'abord pour garantir l'accès aux services essentiels pour tous mais également pour promouvoir et favoriser le développement de la gestion intégrée des ressources en eau dans un contexte de changement climatique.

Les objectifs de développement durable

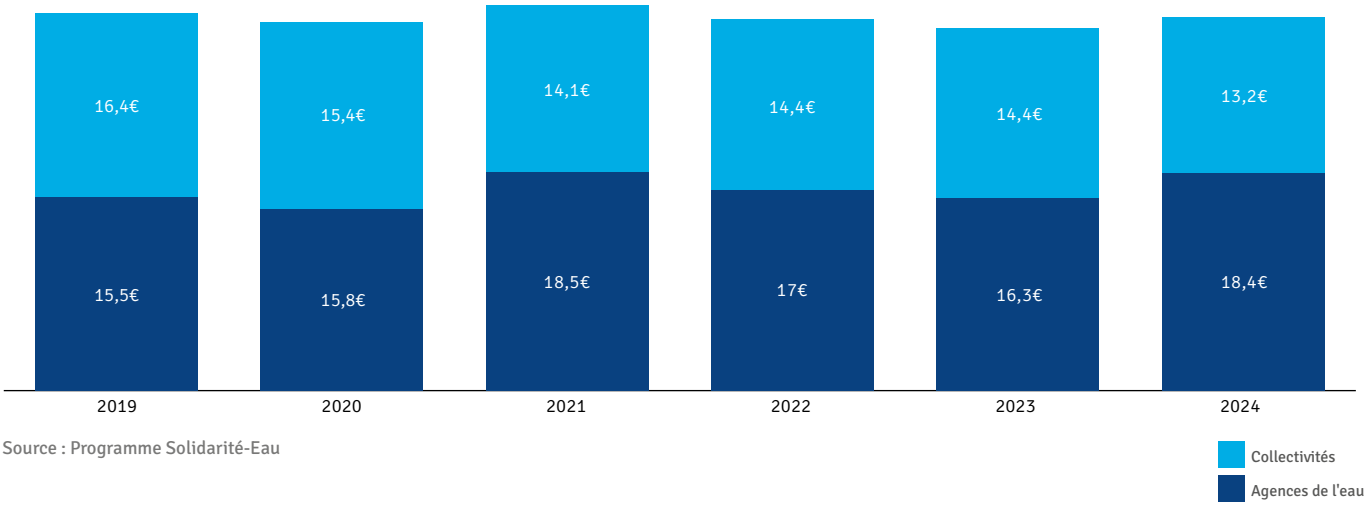
En 2015, à l'issue d'une période de 15 ans marquée par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les Nations unies ont lancé l'Agenda 2030 qui fixe 17 Objectifs de développement durable : les ODD. À l'inverse des OMD, les ODD couvrent l'intégralité des enjeux du développement et s'adressent à l'ensemble des pays du globe. Les agences de l'eau participent à l'atteinte des objectifs de développement durable, en particulier l'ODD n° 6 qui vise à « garantir un accès universel et équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement ». Plus largement, l'eau est un enjeu que l'on retrouve par exemple dans les ODD n° 3 (accès aux services de santé), n° 13 (résilience face au changement climatique) ou encore n° 15 (préservation des écosystèmes aquatiques).

La loi Oudin-Santini

Depuis 2005, la loi relative à la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement, dite « Oudin-Santini », permet aux collectivités territoriales françaises ayant la compétence « eau et assainissement » et aux agences de l'eau d'affecter jusqu'à 1 % de leurs recettes issues de la facture d'eau à des actions de solidarité internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Les agences de l'eau utilisent ce dispositif réglementaire pour financer les programmes de solidarité internationale portés par des collectivités territoriales de leurs bassins ou des associations. Aujourd'hui, les agences sont les principales contributrices au dispositif Oudin-Santini. En effet, pendant le 11e programme (2019-2024), plus de 189,40 M€ ont été engagés par les différents acteurs intervenant dans le cadre de cette loi. La contribution des six agences de l'eau s'élève sur cette période à environ 101,50 M€, soit 54 % de l'engagement global quand les collectivités territoriales mobilisent de leur côté 87,90 M€, soit 46 % du total. Les collectivités peuvent également mobiliser leur budget général pour contribuer à des actions en faveur de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays en développement, au titre de leur compétence d'action extérieure. C'est notamment le cas des collectivités qui ne possèdent pas les compétences eau et assainissement : départements, régions, communes.

Les projets soutenus par les agences ont bénéficié à environ 25 millions de personnes au total depuis 20 ans.

Évolution des contributions financières à la loi Oudin-Santini
(en millions d'euros)



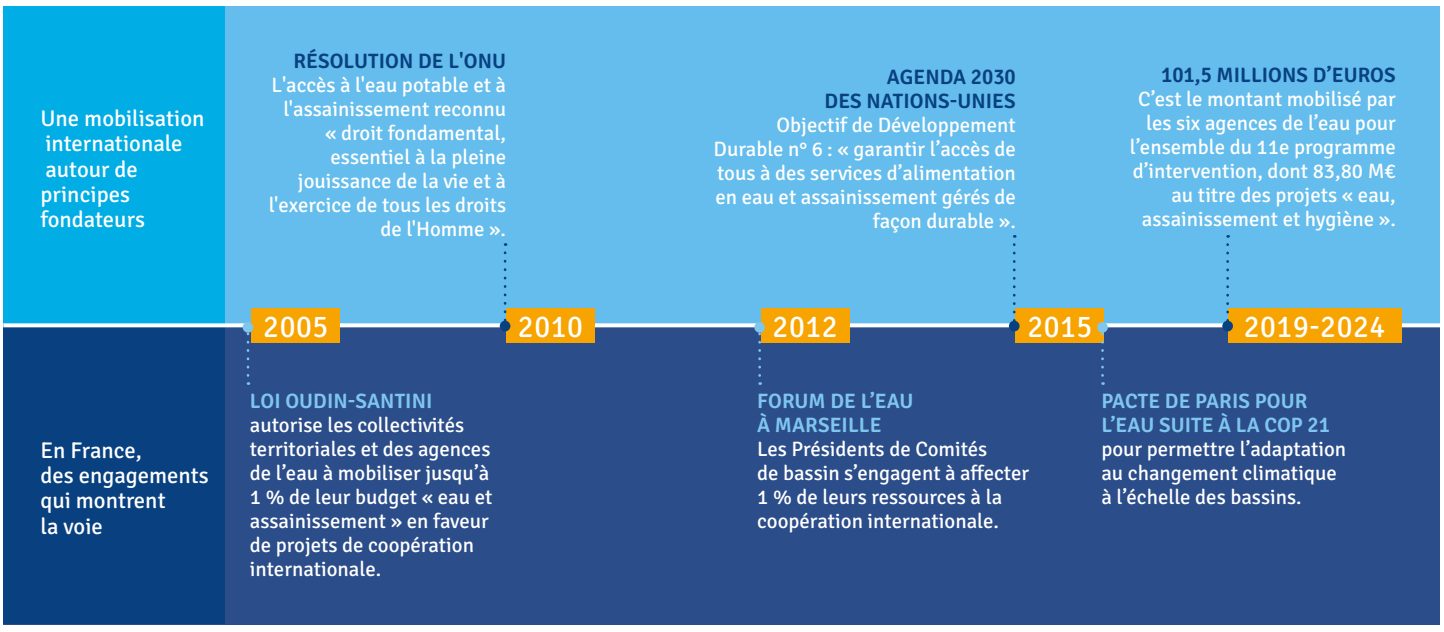
Source : Programme Solidarité-Eau

Les agences de l'eau au cœur des politiques de coopération internationale sur l'eau

La coopération internationale portée par les agences de l'eau repose sur un modèle original de politique publique qui a fait ses preuves en France depuis plus de 60 ans et que de nombreux pays étrangers adaptent à leur contexte propre. Son objectif est d'encourager une gestion de l'eau à la fois durable et équitable, en prenant en compte tous les usages de cette ressource. Cette approche, appelée gestion intégrée de la ressource en eau (GIRE), s'organise à la bonne échelle territoriale, le bassin versant prioritairement, et permet de considérer les différents enjeux liés à l'eau : besoins des populations, protection de l'environnement, activités économiques, énergie, etc. Elle repose sur la concertation et la collaboration de tous les acteurs concernés.

À l'international, l'action des agences de l'eau s'inscrit dans les engagements pris par la France au niveau mondial.

Les agence de l'eau au cœur des politiques de coopération internationale sur l'eau



• BILAN DE L'ACTION INTERNATIONALE DES AGENCES DE L'EAU (2019-2024) •

L'action des agences de l'eau à l'international comprend plusieurs volets d'intervention :

> L'accès aux services essentiels de l'eau par la solidarité internationale et la coopération décentralisée. Les agences de l'eau apportent un soutien financier aux projets d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène portés par des acteurs français : associations et ONG de solidarité internationale de droit français ou collectivités territoriales situées sur leur bassin. La coopération décentralisée entre collectivités du Nord et du Sud est un mode d'action particulièrement recherché. Pour les services d'eau, l'émergence d'organisations intercommunales en charge de la gestion est encouragée.

> La coopération institutionnelle. Il s'agit d'échanges de bonnes pratiques "entre pairs", d'expériences partagées ou encore d'apports d'expertises sur des sujets d'intérêt commun. L'objectif in fine est de favoriser le développement d'une gestion intégrée de la ressource en eau (GIRE) à l'échelle d'un bassin versant ou d'unité hydrographique cohérente.

> L'action d'urgence. Les agences de l'eau soutiennent financièrement des ONG spécialisées intervenant lors de catastrophes naturelles majeures, en coordination avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

> Les actions d'animation, de sensibilisation et de formation auprès des acteurs de l'eau.

> La participation aux événements internationaux (Forum mondial de l'eau, conférence ONU Eau, assemblée générale mondiale du Réseau international des organismes de bassin, COP) et le soutien au plaidoyer français sur les enjeux de l'eau.

L'engagement financier des agences de l'eau

Lors du Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012, les présidents des comités de bassin ont fixé un cap à moyen terme : mobiliser l'intégralité de la capacité de financement que leur permet la loi Oudin-Santini (jusqu'à 1 % de leurs ressources). Au cours du 11e programme d'intervention, 101,5 millions d'euros ont été mobilisés par l'ensemble des six agences, soit 0,76 % de leurs ressources. Pendant ces six années, 1 327 projets ont été financés, dont 1 054 sur le continent africain (pour un montant d'aide de 81 millions d'euros), soit près de 80 % des opérations. Dans la continuité du 10e programme d'intervention (2013-2018), le Burkina Faso est le pays ayant bénéficié du plus grand nombre de projets (176 projets), suivi par le Sénégal (155), Madagascar (149) et le Togo (118). En Asie, le Laos (37) et le Cambodge (31) concentrent la plupart des projets.

Au cours du 11e programme, les six agences de l'eau ont poursuivi la coordination de leur action internationale dans le cadre d'une stratégie commune adoptée en 2020. Un groupe de travail animé par l'agence de l'eau Adour-Garonne réunit régulièrement les chargés d'intervention des six agences. Un nouveau groupe, créé en 2021 réunit quant à lui les membres référents pour l'international des sept comités de bassin afin de faire vivre une dynamique d'intervention cohérente et efficiente.

UNE INSÉCURITÉ CROISSANTE AU SAHEL

La seconde moitié du 11e programme a coïncidé avec la détérioration de la situation sécuritaire dans de nombreux pays, notamment au Sahel. La dégradation des relations diplomatiques avec le Mali, Niger et Burkina Faso a conduit à la suspension de l'Aide publique au développement française. Les agences de l'eau ont ainsi reçu de leur tutelle, le ministère de l'Écologie, la décision de suspendre toutes les aides à destination du Mali (dès novembre 2022), du Niger et du Burkina Faso (respectivement en juillet et août 2023), et de solder en l'état tous les dossiers encore actifs dans ces pays.

De manière plus générale, les zones instables, les sous-régions en guerre et les États en difficulté sont en nombre croissant : Haïti en instabilité politique chronique depuis 2019, Liban en crise économique et sociale depuis 2020, guerre à Gaza depuis 2023, etc.

Les projets d'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène

Le soutien apporté par les agences de l'eau aux projets d'infrastructures et de services initiés par la solidarité internationale et la coopération décentralisée[1] contribue à renforcer les partenariats établis entre acteurs français – principalement des collectivités territoriales et des associations de solidarité internationale – et leurs homologues étrangers. Les projets visant à améliorer l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène doivent, au-delà des équipements mis en place, répondre à plusieurs critères communs aux six agences de l'eau. Parmi ces critères figurent notamment l'implication des communautés locales dans l'expression des besoins et la définition des solutions, l'appui et la formation des structures locales à la gestion, l'entretien et la maintenance pérenne des équipements ou encore la sensibilisation des populations à la gestion durable de la ressource en eau.

1. La coopération décentralisée associe dans un partenariat formalisé des collectivités françaises et étrangères pour mener des projets de coopération dans tous les domaines de l'action publique locale.

En quelques chiffres sur la période 2019-2024

1 107 PROJETS D'ACCÈS À L'EAU POTABLE et à l'assainissement ont été soutenus par les agences.



53 PAYS ONT ÉTÉ AIDÉS pour un montant total de **83,80 M€ D'AIDES**.

Les principaux pays bénéficiaires sont, en montant d'aide cumulé : Madagascar (14 %), le Sénégal (13 %), le Burkina Faso (11 %), le Togo (10 %).



• TÉMOIGNAGE •

Guillaume Quevarec, Directeur de projets internationaux de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Projet d'amélioration de l'accès à l'eau et de restauration des bassins versants dans la région des Palmes, en Haïti (2020-2024)

La région des Palmes en Haïti, composée de zones rurales enclavées et vulnérables, fait face à de nombreux défis socio-environnementaux. Les communautés locales sont confrontées à des problèmes récurrents d'accès limité à l'eau potable, à l'absence d'infrastructures d'assainissement et à une dégradation des ressources naturelles, notamment en raison de la déforestation et de l'érosion des sols. Cette situation a des conséquences directes sur la santé, les moyens de subsistance et la qualité de vie des populations.

Dans le cadre d'une coopération décentralisée entre la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) et la Communauté des municipalités de la région des Palmes (CMRP), ce projet a permis, dans cinq villages reculés :

> D'améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement via la construction et la réhabilitation de dix-huit infrastructures hydrauliques (kiosques, réservoirs) et l'implantation de cinq blocs sanitaires collectifs dans des écoles et marchés ;

> De sensibiliser les bénéficiaires à l'entretien des infrastructures et aux bonnes pratiques d'hygiène ;

> De restaurer dix-huit hectares de bassins versants par du reboisement et l'installation de structures antiérosives, protégeant les sources d'eau.

En outre, un comité de gestion élu en charge des infrastructures d'eau potable a été constitué. Un prix de l'eau abordable a été instauré pour financer la soutenabilité du service. Un second comité de gestion, dédié à l'entretien et la pérennisation des latrines collectives, a également été mis sur pied.



Coût total de l'opération : 2 042 000 €

Partenaires : Agence de l'eau Seine-Normandie, Agence française de développement, CACP, CMRP

Montant de la subvention de l'agence de l'eau Seine-Normandie : 601 160 €

• TÉMOIGNAGE •

Simon Bocel, chef de projet chez HAMAP-Humanitaire et
Maryse Sahondra, Directrice de l'ONG AZIMUT

Programme 2023-2025 : « Eau, biodiversité, adaptation au changement climatique au nord de Madagascar »

La commune rurale d'Andranovondronina, située à l'extrémité nord de Madagascar, est une zone excentrée, qui fait face à de nombreuses difficultés : pollution des masses d'eau, pluviométrie basse aggravée par le changement climatique, etc. L'agence de l'eau Artois-Picardie a financé une étude entre 2021 et 2023, qui a permis d'identifier les acteurs de la gouvernance de l'eau et de la biodiversité, d'approfondir la connaissance du territoire et d'instaurer une relation de confiance avec les habitants. Dans le cadre plus large d'un soutien à la mise en place d'une politique de Gestion intégrée de la ressource en eau, un programme ambitieux a été confié aux ONG HAMAP-Humanitaire et AZIMUT. Le projet a d'abord permis de construire un système d'adduction d'eau potable à travers des réservoirs, des pompes solaires, 6 bornes fontaines et 2 branchements, alimentant le centre de santé de la commune et la mairie. À cela s'est ajouté un volet assainissement, à travers la réhabilitation des latrines et lave-mains de deux établissements scolaires. Enfin, des kits menstruels ont été distribués à toutes les femmes.

Pour s'assurer de la pérennité des infrastructures, un prix de l'eau abordable, sur la base d'un montant forfaitaire par ménage et d'un tarif social pour les écoles, a été instauré. Le recouvrement de ce prix de l'eau est contrôlé par les fontainiers, eux-mêmes rémunérés par cette redevance. Une association des usagers de l'eau (AUE), composée de membres de la communauté, a été mise en place et s'est vu déléguer la gestion du service de l'eau par la mairie. Le programme va se poursuivre en intégrant des actions visant à préserver la biodiversité et les ressources en eau et des mesures d'adaptation au changement climatique. Le programme se développera dans deux autres localités du même territoire.


© ONG AZIMUT

Coût total de l'opération : 450 000 €
Partenaires : Agence de l'eau Artois-Picardie, HAMAP-Humanitaire, AZIMUT, Syndicat d'eau du Dunkerquois, Fonds de Dotation Albert Marie
Montant de la subvention de l'agence de l'eau Artois-Picardie : 305 000 €

La promotion et le développement de la GIRE

Les agences de l'eau soutiennent et développent des programmes et partenariats institutionnels avec des organismes de bassin ou des ministères en charge de la gestion de l'eau et de l'environnement. L'objectif principal est de favoriser les échanges de bonnes pratiques « entre pairs », de partager les expériences et expertises de chacun sur des sujets d'intérêt commun. L'objectif in fine est de favoriser le développement d'une gestion intégrée de la ressource en eau (GIRE) à l'échelle d'un bassin versant ou unité hydrographique cohérente. Pour mener à bien ces partenariats, les agences de l'eau peuvent s'appuyer sur des opérateurs spécialisés ou les piloter en régie.

En quelques chiffres sur la période 2019-2024

119 DOSSIERS DE PROMOTION
d'une gestion intégrée de la ressource en eau ont été soutenus par les agences.



35 PAYS ONT ÉTÉ AIDÉS
pour un montant total de
14,50 M€ D'AIDES.
Les principaux pays bénéficiaires sont, en montant d'aide cumulé : le Sénégal (16 %), le Burkina Faso (10 %), le Bénin (8 %) et le Cambodge (8 %).



L'EXPERTISE DES AGENCES

Sur le volet institutionnel, les agences de l'eau endossent le double rôle de bailleurs et d'experts techniques. Leur expérience en matière de GIRE leur permet de fournir une véritable expertise auprès de leurs partenaires sur quatre principaux volets : la gouvernance, la planification, la production de connaissance et la mise en place de systèmes de redevances.

LES PARTENARIATS/TABLEAU DES BASSINS PILOTES

AGENCE	BASSINS PILOTES SUR LESQUELS LES AGENCES SOUTIENNENT LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE GIRE	PARTENAIRE OU INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DE LA POLITIQUE DE GIRE	ANNÉES DE DÉPLOIEMENT DES PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA GIRE
AEAG (Adour-Garonne)	Bassin du fleuve Sénégal (Sénégal, Guinée, Mali, Mauritanie)	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS)	Depuis 2002
	Bassin du Rio Portoviejo (Équateur)	Conseil de bassin du Rio Portoviejo	2015 à 2023
	La Havane (Cuba)	Institut national des ressources hydriques de Cuba	2017 à 2024
	Canton d'El Chaco (Équateur)	Gouvernement autonome décentralisé d'El Chaco	Depuis 2023
	Sous-bassin du Rio Grande de San Ramon (Costa Rica)	Ministère de l'Environnement costaricain (MINAE)	Depuis 2023
	Bassin du fleuve Gambie (Gambie, Sénégal, Guinée, Guinée-Bissau)	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG)	Depuis 2024
AEAP (Artois-Picardie)	Sebou (Maroc)	Agence du bassin hydraulique du Sebou	2019 à 2021
	Île de Santiago (Cap-Vert)	Agence nationale de l'eau et de l'assainissement du Cap-Vert (ANAS)	Depuis 2022
	Nirnova (Moldavie)	Agence de l'eau Apele Moldovei	2023 et 2024
AELB (Loire-Bretagne)	En partenariat avec AERM : Nam Sa et Nam Ngum (Laos)	Ministère lao des ressources naturelles (MoNRE)	Depuis 2010
	En partenariat avec AERM : Stung Sen (Cambodge)	Autorité de gestion du Tonlé Sap (TSA)	Depuis 2012
	Piracicaba, Capivari et Jundiaí et Paraíba do Sul (Brésil)	Agence des bassins hydrographiques de rivières Piracicaba, Capivari et Jundiaí	Depuis 2019
	Paraíba do Sul (Brésil)	Association délégataire pour la gestion des eaux du bassin de la rivière Paraíba do Sul	Depuis 2019
	Amont du Bandama (Côte d'Ivoire)	Ministère des eaux et forêts ivoirien	Depuis 2020
AERM (Rhin-Meuse)	En partenariat avec AELB : Nam Sa et Nam Ngum (Laos)	Ministère lao des ressources naturelles (MoNRE)	Depuis 2010
	En partenariat avec AELB : Stung Sen (Cambodge)	Autorité de gestion du Tonlé Sap (TSA)	Depuis 2012
	Sous-bassin de la Sanaga (Cameroun)	Direction de la gestion des ressources en eau du ministère camerounais de l'énergie et de l'eau (MINEE)	Depuis 2014
	Kôn (Vietnam)	Comité populaire provincial de Binh Dinh (CPPBD)	Depuis 2022

AGENCE	BASSINS PILOTES SUR LESQUELS LES AGENCES SOUTIENNENT LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE GIRE	PARTENAIRE OU INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DE LA POLITIQUE DE GIRE	ANNÉES DE DÉPLOIEMENT DES PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA GIRE
AERMC (Rhône-Méditérranée et Corse)	Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (Madagascar)	Autorité nationale de l'eau et de l'assainissement malgache (ANDEA)	
	Bassin hydrographique de Souss Massa (Maroc)	Agence de bassin hydraulique du Souss Massa-Agadir	Depuis 2012
	Bassin hydrographique du Drâa et de l'Oued Noun (Maroc)	Agence de bassin hydraulique de Drâa Oued Noun	
	Bassin hydrographique du fleuve Litani (Liban)	Établissement des eaux de la Bekaa, Office de l'eau du Litani	Depuis 2012
AESN (Seine-Normandie)	Mouhoun (Burkina Faso)	Agence de l'eau du Mouhoun et Secrétariat Permanent pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SP-GIRE) du ministère de l'Eau et de l'Assainissement burkinabé	2013 à 2023
	Sous bassins de la Somone et du littoral nord (Sénégal)	Direction de la gestion et de la planification (DGPRE) du ministère de l'hydraulique et de l'assainissement sénégalais	Depuis 2018
	Ouémé (Bénin)	Direction générale de l'eau du ministère de l'eau et des mines béninois	Depuis 2019
	Lac Togo et Mono (Togo)	Ministère de l'eau et de l'assainissement togolais	Depuis 2021

• TÉMOIGNAGE •

Soukphaphone Soodtharavong, directrice adjointe de la Direction des ressources en eau du ministère des ressources naturelles et de l'environnement du Laos (MoNRE)

Appuyer la mise en place d'une politique de GIRE sur le bassin versant de la Nam Sa et de la Nam Ngum au Laos

Avant la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), il n'existait pas de coordination entre les secteurs concernant l'usage de l'eau, ce qui posait de fortes difficultés dans un contexte de développement rapide du pays. L'approche GIRE s'est donc imposée comme un outil essentiel pour établir une vision à long terme et intersectorielle de la planification des ressources en eau.

Le partenariat avec les agences de l'eau Loire-Bretagne et Rhin-Meuse apporte un appui à la mise en œuvre progressive de la GIRE au Laos à travers un processus par étapes, chacune poursuivant des objectifs spécifiques adaptés aux besoins nationaux. Dans la première phase, le projet a renforcé le Secrétariat du bassin de la Nam Ngum par des formations et des outils méthodologiques. Dans les phases suivantes, un appui similaire a été apporté au Comité de bassin provincial de Bolikhamxay et à son secrétariat.

Depuis la révision de la Loi sur l'eau en 2017, qui a introduit formellement la GIRE au Laos, l'approche a été étendue au bassin du Nam Sa. Depuis 2018, les activités menées incluent la caractérisation et le plan de bassin, la création d'un tableau de bord, le renforcement des capacités locales et la mise en œuvre d'actions concrètes. L'ONG CCL contribue également à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, en cohérence avec les priorités du plan de bassin.

Si le cadre institutionnel et financier reste en évolution, le partenariat avec les agences françaises demeure un atout majeur, fondé sur la confiance, la durée et l'expertise technique au service d'une gouvernance durable de l'eau.

Coût total du programme au 11e programme : 1 000 000 €

Partenaires : Direction des ressources en eau du ministère de l'agriculture et de l'environnement lao, Office international de l'eau

Montant de la subvention des agences de l'eau : 200 000 € pour l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et 200 000 € pour l'Agence de l'eau Rhin-Meuse

• TÉMOIGNAGE •

Noemi Poblador, responsable GIRE au GRET,
Hamet Diallo et Valérian Juillet, chef de projet et chef de projet adjoint

Renforcer la gouvernance locale pour une gestion durable des eaux souterraines dans les Niayes au Sénégal

Bordure littorale située entre Dakar et Saint-Louis, la région des Niayes joue un rôle clé dans le développement économique du Sénégal. Néanmoins, la pression exercée par l'intensification des activités agricoles et industrielles entraîne une baisse progressive du niveau des systèmes aquifères ainsi que leur pollution.

Pour répondre à ces enjeux, le projet GIREL, initié depuis 2017, accompagne la mise en place d'un dispositif de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Ce dispositif repose sur la création et l'animation d'instances de gouvernance locales – réunissant usagers, techniciens et autorités – en coordination avec la Direction de la gestion et de la planification des ressources en eau (DGPRE). Inscrit dans une démarche de recherche-action, le projet poursuit un double objectif : renforcer l'implication des acteurs locaux dans la gouvernance des ressources en eau afin d'en favoriser la protection, et contribuer à nourrir les politiques publiques pour faciliter l'opérationnalisation de la GIRE locale dans d'autres territoires au Sénégal. Dans ce sens « opératif », le projet intègre des activités techniques de préservation de l'eau, comme des pratiques d'agroécologie adaptées et alignées sur la stratégie des plans de GIRE locale et l'accompagnement du suivi quantitatif de la ressource hydrique.

Après deux phases pilotes déployées dans cinq communes, la phase actuelle (2022-2026) vise une extension à l'ensemble des Niayes, à travers la mise en réseau des instances de gouvernance locales. Porté par une approche ascendante et ancrée dans les réalités territoriales, ce projet finance également actions indissociables d'une GIRE qui se veut inclusive, comme l'empowerment des femmes, ce qui est essentiel à l'émergence d'une gouvernance durable de l'eau.


© Gret

Coût total de l'opération : 1 856 572 €
Partenaires : GRET, DGPRE, AESN, AFD, Sénéo
Montant de la subvention de l'Agence de l'eau Seine-Normandie sur les différentes phases du projet : 1 408 698 €

L'action d'urgence

Les agences mobilisent parfois un financement d'urgence, à la demande et sous la supervision de la Cellule de crise et de soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), afin d'apporter un soutien rapide et ponctuel à des populations particulièrement démunies gravement touchées par une catastrophe naturelle. Cette réponse d'urgence vise à répondre aux besoins de première nécessité et à favoriser la remise en fonctionnement des services publics de l'eau et de l'assainissement. Les programmes d'intervention d'urgence sont portés par des ONG urgentistes reconnues par le MEAE pour leur capacité de mobilisation et d'intervention en contexte de crise.

En quelques chiffres sur la période 2019-2024

FÉVRIER 2023
Séismes de Kahramanmaras (Turquie et Syrie)
→ **680 042 €**
D'aides apportées par les agences de l'eau

SEPTEMBRE 2023
Inondations et effondrement des barrages de Derna (Libye)
→ **150 000 €**
D'aides apportées par les agences de l'eau

SEPTEMBRE 2023
Séisme d'Al Haouz (Maroc)
→ **150 000 €**
D'aides apportées par les agences de l'eau

• TÉMOIGNAGE •

Une action d'urgence portée par l'ONG Medair en Syrie, soutenue par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

Le 6 février 2023, un tremblement de terre d'une magnitude de 7,8 a frappé le sud de la Turquie et le nord de la Syrie, provoquant d'immenses dégâts aux infrastructures civiles. En Syrie, près de 6 000 personnes ont perdu la vie et au moins 10 000 ont été blessées. Entre le 6 et le 8 février, au moins 300 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays.

Le tremblement de terre a exacerbé la vulnérabilité de populations déjà gravement touchées par la guerre civile syrienne. Le gouvernorat d'Alep, l'un des plus touchés par le tremblement de terre, combine les conséquences du conflit, la pandémie de COVID-19 et une épidémie de choléra. Les dégâts sur les infrastructures d'approvisionnement en eau, le système de santé déjà fragile et les abris collectifs surpeuplés ont exigé des interventions rapides pour préserver et sauver des vies.

Face à cette urgence, l'ONG Medair a fourni 1 400 kits d'hygiène ménagers (HHK) dans la ville d'Alep et à Tal-Ed-Daman. Ces kits contenaient des pains de savon, de la lessive, du savon liquide, des articles de nettoyage, un vaporisateur, du chlore, du dentifrice et des gants en caoutchouc.

En outre, 1 648 kits d'hygiène féminine ont été distribués à des femmes dans la ville d'Alep, et 3 000 jerricans (3 par ménage) à Tal-Ed-Daman.



© Medair/Abdul Dennaoui

À chaque distribution, Medair a dispensé une formation de base sur l'utilisation correcte des articles distribués et sur les bons gestes en matière d'hygiène. Au total, ce sont 9 205 personnes qui ont bénéficié de l'aide de Medair grâce au soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

En fournissant des articles d'hygiène, d'assainissement et de bien-être adaptés aux besoins, Medair a amélioré l'hygiène, la santé, la dignité et le bien-être des personnes affectées, palliant ainsi les besoins provoqués par la destruction des structures d'eau et d'assainissement.

Les besoins urgents des femmes, des hommes, des filles et des garçons ont été satisfaits grâce à une connaissance approfondie du contexte local et grâce à l'expérience de Medair dans le gouvernorat d'Alep. Cela a permis de mobiliser rapidement des ressources et d'identifier les priorités, notamment les articles à utiliser dans les kits et les zones à cibler.

Les actions d'animation, de sensibilisation et de formation

Les missions d'animation territoriale peuvent être encouragées et soutenues par les agences à l'échelle de leurs bassins respectifs et dans les territoires de coopération afin d'accompagner les porteurs de projets actifs en France et à l'international. Elles prennent la forme de campagnes de communication, d'ateliers participatifs, de visites de terrain, d'actions pédagogiques dans les écoles ou encore de formations techniques. Ces initiatives visent à faire connaître les enjeux liés à la qualité et à la quantité de l'eau, à promouvoir les bonnes pratiques de gestion et de préservation des ressources en eau, à encourager la participation de tous à la protection des milieux aquatiques ou encore à sensibiliser à la solidarité internationale et à la loi Oudin-Santini. Elles peuvent également viser l'accompagnement des acteurs de la solidarité dans le montage des projets.

En matière de sensibilisation à la solidarité internationale et de formation, les porteurs de ces actions sont le plus souvent :

- Les Réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) : Lianes Coopération dans les Hauts-de-France, Gescod dans le Grand-Est, Résacoop en Auvergne-Rhône-Alpes, SO Coopération en Nouvelle-Aquitaine, Occitanie Coopération en Occitanie, etc.
- Le Programme Solidarité-Eau.

74 projets d'animation territoriale ont été soutenus par les agences pour un montant total de 2,50 M€ d'aides.

• TÉMOIGNAGE •

L'animation territoriale vue par le pS-Eau, Occitanie Coopération et SO Coopération

Le bassin Adour-Garonne est un territoire tourné vers l'international grâce à ses associations, collectivités et syndicats d'eau qui œuvrent pour garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement pour toutes et tous. Afin d'accompagner au plus près ces initiatives, un travail en commun est conduit entre les Réseaux régionaux multi-acteurs Occitanie Coopération (région Occitanie) et SO Coopération (région Nouvelle-Aquitaine), ainsi que le réseau national programme Solidarité-Eau (pS-Eau) via ses antennes toulousaine et bordelaise. L'agence de l'eau Adour-Garonne soutient l'action de ces trois réseaux afin de renforcer la qualité des projets de coopération entre les acteurs du bassin et les pays bénéficiaires de l'aide publique au développement. Cela s'est traduit par la mise en place dans le bassin d'appuis-conseils personnalisés auprès de **60 collectivités territoriales, 150 acteurs associatifs, entreprises et autres,** et plus de **110 sessions de renforcement de capacités** à destination des porteurs de projets, ainsi que par des ateliers d'échanges et de retours d'expériences.

Ce programme commun d'actions a également permis de mobiliser de nouvelles collectivités s'engageant en coopération décentralisée et solidarité internationale, mais aussi d'appuyer à la structuration d'autres dispositifs financiers au sein des deux régions, notamment par le biais de la loi Oudin-Santini (1 % eau).



© Sophie Renard/pS-Eau

Coûts totaux des programmes sur la période 2019-2024 :

- Programme Solidarité-Eau : 873 884 €
- Occitanie Coopération : 128 397 €
- SO Coopération : 176 024 €

Montant des subventions de l'agence de l'eau Adour-Garonne :

- Programme Solidarité-Eau : 462 237 €
- Occitanie Coopération : 63 432 €
- SO Coopération : 88 163 €

La participation aux événements internationaux

Les agences de l'eau font partie intégrante des délégations françaises lors des grandes rencontres internationales sur l'eau. Au cours du 11e programme, les agences ont participé aux forums mondiaux de l'eau, qui ont lieu tous les 3 ans : à Dakar en 2022 (prévu en 2021 mais reporté d'un an en raison de la pandémie de Covid-19) et à Bali en 2024.

Elles étaient également impliquées lors de l'assemblée générale du Réseau international des organismes de bassin (RIOB) à Bordeaux en octobre 2024 et lors du sommet de l'ONU pour l'eau à New York en mars 2023.

De plus, elles ont participé aux dernières COP Climat (Glasgow en 2021, Charm el-Cheikh en 2022, Dubaï en 2023) lors desquelles elles se sont mobilisées pour imposer le sujet de l'eau douce comme élément central en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

Les événements internationaux majeurs auxquels les agences de l'eau ont participé

Les forums mondiaux de l'eau rassemblent des acteurs politiques, des bailleurs, des membres d'organisations humanitaires, des agences intergouvernementales et autres intervenants de la communauté de l'eau

9e ÉDITION DU FORUM MONDIAL DE L'EAU À DAKAR
Premier FME en Afrique subsaharienne, il a été conçu pour faire de la sécurité de l'eau un vecteur de paix et de développement. L'accent a été mis sur 4 piliers : la sécurité de l'eau et de l'assainissement, la coopération, l'eau pour le développement rural et la mise en place de mécanismes de financement adéquats.

2022

CONFÉRENCE ONU EAU
Première conférence onusienne sur l'eau douce depuis Mar del Plata en 1977, elle était organisée autour de cinq thèmes majeurs : santé, développement, climat, coopération et action. Elle a marqué l'intérêt renouvelé des Nation unies pour l'eau douce et a ouvert la voie a une prochaine conférence (Émirats arabes unis, 2026) et à la nomination d'une Envoyée spéciale pour l'eau ayant pour mission de soutenir les efforts visant à assurer un avenir sûr en eau pour tous en plaidant pour une coopération politique, économique et socioculturelle plus forte à tous les niveaux (l'Indonésienne Retno Marsudi en 2024).

2023

10e ÉDITION DU FORUM MONDIAL DE L'EAU À BALI
Ce FME avait pour thème « l'eau pour une prospérité partagée ». Il s'est conclu par une Déclaration ministérielle réaffirmant le droit à l'eau potable et à l'assainissement, la nécessité d'une gestion par bassin versant et l'importance de la coopération transfrontalière.

2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN (RIOB)
Organisée à Bordeaux à l'occasion du 30e anniversaire du RIOB, l'assemblée générale cherchait à concilier gestion quantitative, qualité de l'eau et adaptation au changement climatique. À l'occasion de l'AG, la France prit la suite du Maroc à la présidence du RIOB.

Ces événements sont l'occasion d'échanger avec les acteurs internationaux de l'eau sur les stratégies de gestion des ressources en eau. Ce partage est d'autant plus important dans un contexte où de nombreux pays font face à une situation de dérèglement climatique. Les agences mettent également à profit ces rendez-vous pour promouvoir leurs partenariats internationaux ainsi que leurs outils de gestion de l'eau à l'image de leurs plans de bassin d'adaptation au changement climatique.

• TÉMOIGNAGE •

Chantal Jeanpert, référente coopération internationale au Comité de bassin Rhin-Meuse, présente à Bali (Indonésie) à l'occasion du 10e Forum mondial de l'eau


© Chantal Jeanpert

Le Forum mondial de l'eau et un événement exceptionnel, l'organisation est hors norme, chaque jour réserve le son lot de surprises pour le bonheur des participants. Et tous les passionnés, les responsables politiques, les techniciens, la communauté internationale de l'eau sont comme des enfants devant un sapin de Noël.

Passé ce moment de stupeur, le Forum mondial de l'eau est le carrefour international de débats et de contributions des experts de l'eau.

On y découvre les mesures et les démesures liées à l'eau selon les capacités des pays à développer des politiques de gestion des ressources en eau raisonnables ou irraisonnées.

La France s'y démarque sous 3 angles : notre politique de Gestion intégrée de la ressource en eau à l'échelle de bassins versants, notre politique internationale, notre volonté d'associer les jeunes à nos démarches.

En effet, notre politique de Gestion intégrée de la ressource en eau (GIRE) est un modèle que nous envient de nombreux pays. Même s'il s'applique de manière différenciée d'un bassin à l'autre, l'intérêt pour son fonctionnement est vif et la volonté de parvenir à une organisation similaire est palpable quel que soit le pays et son organisation politique.

Notre relation à l'autre a également fait l'objet de curiosité. La loi Oudin-Santini est saluée par nombre de partenaires du Sud. À ce titre, de nombreux responsables politiques étrangers ont salué le courage des parlementaires français et l'engagement constant des différents gouvernements depuis son vote, véritable modèle de solidarité internationale.

Mais parmi les moments les plus forts se trouve la place que nous avons donnée à la jeunesse. Les représentants de la jeunesse des bassins français – associés aux délégations dépêchées sur place – se sont exprimés, ont montré leur capacité d'expression et le public a largement apprécié l'engagement des jeunes tant sur le plan politique que sur le plan organisationnel.

Un Forum mondial de l'eau, au-delà des innombrables stands d'exposition, vitrines de chaque pays, c'est aussi et surtout l'incarnation d'une volonté commune de travailler à une résilience partagée et affirmée qui ne laisse aucun pays au bord du chemin.

Emboîtant le pas à l'agence de l'eau Artois-Picardie – qui la première a nommé un représentant de la jeunesse à son Comité de bassin en 2021 –, les agences de l'eau cherchent à inclure la voix des jeunes dans leurs processus de gouvernance et de communication. Certains événements internationaux offrent une véritable tribune pour ces porte-paroles de la jeunesse de nos bassins.

• TÉMOIGNAGE •

Alexandre Ledoyen, administrateur du Comité de bassin Artois-Picardie et vice-président de la Commission permanente action internationale et développement durable (CPAIDD)



© Association La Jeunesse pour l'eau

Depuis 2021, le Comité de bassin Artois-Picardie a fait le choix avant-gardiste d'intégrer Alexandre Ledoyen en tant qu'administrateur portant la parole des générations futures. Cette nomination concrétise la réussite de la politique jeunesse de l'agence de l'eau lancée en 2011.

Élu vice-président de la CPAIDD, sa participation aux grandes rencontres internationales pour l'eau (Forums mondiaux de l'eau de Dakar et de Bali, Conférence des Nations unies sur l'eau de 2023) a permis de promouvoir l'efficience du modèle français de la gouvernance de l'eau et la nécessaire intégration des jeunes générations pour atteindre l'agenda 2030.

Convaincu que la gestion de l'eau doit répondre aux défis planétaires du dérèglement environnemental, il a porté l'évaluation systématique de l'action internationale de l'agence à partir des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'aide de l'outil Water4allSDGs. De concert avec le Partenariat français pour l'eau (PFE), cette évaluation garantit une action cohérente avec les objectifs mondiaux.

Dans cet esprit, l'agence de l'eau Artois-Picardie intègre la mobilisation des jeunes dans l'ensemble de ses actions internationales, notamment en Moldavie (seul programme de GIRE sur le continent européen soutenu par les agences de l'eau).

Les appels à projet inter-agences « Eau et solidarités internationales »

Les appels à projets (AAP) inter-agences de l'eau ont constitué un moyen original de déployer des processus atypiques de financement, parfois dérogatoires aux modalités d'aide classiques, en identifiant un axe de travail commun et un budget associé. Au cours du 11e programme, les agences de l'eau ont proposé deux appels à projets en commun à l'international pour une enveloppe de 4 millions d'euros, en 2021-2022 et 2023-2024.

Ces AAP ont ciblé des territoires de coopération institutionnelle des agences afin de garantir le déploiement de programmes d'accès à l'eau et à l'assainissement au sein de ces territoires. Des modalités d'aides identiques ont été adoptées.

À chaque édition, des enveloppes de plus de 2 millions d'euros ont pu être mobilisées, permettant de soutenir un total de 28 projets sur 13 territoires de coopération active des agences en Afrique de l'Ouest, en Asie du Sud-Est, en Europe de l'Est et à Madagascar.

• LES PARTENAIRES DES AGENCES DE L'EAU •

L'Agence française de développement (AFD)

L'AFD est le principal bailleur français de l'aide publique au développement. Les agences de l'eau interviennent aux côtés de l'AFD dans le cadre d'un accord-cadre de partenariat, qui comprend notamment un volet dédié à l'articulation entre les dispositifs de financement. À ce titre, il existe une coordination étroite pour le financement des collectivités qui émargent au guichet FICOL (Facilité de financement des collectivités territoriales) de l'AFD, dès lors que les projets intègrent une dimension « eau et assainissement ». Par ailleurs, les agences régionales de l'AFD sont des interlocuteurs naturels pour rechercher la plus grande synergie d'action possible dans les territoires où se déploient les partenariats institutionnels des agences de l'eau.

Le programme Solidarité-Eau (pS-Eau)

Le pS-Eau est une association et un réseau multi-acteurs français qui s'engage pour garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous ainsi que pour la gestion durable des ressources en eau (ODD 6) dans les pays en développement. Le réseau est soutenu financièrement par l'Agence française de développement, l'Office français de la biodiversité (jusqu'en 2024), le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et les agences de l'eau. Le pS-Eau est chargé de différentes missions : assurer le plaidoyer de la loi Oudin-Santini auprès des collectivités françaises, produire de la connaissance et accompagner les initiatives des porteurs de projet au travers de guides techniques et de fiches pays, ou encore collecter et bancariser l'ensemble des informations relatives aux projets en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène.

Les Réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA)

Les réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) sont des structures régionales qui rassemblent les différents acteurs de la coopération internationale et du développement. Ces réseaux ont vocation à renforcer l'implication des porteurs de projet français et à améliorer la qualité des projets menées à l'international et en France. Ils travaillent de façon étroite avec le pS-Eau pour les actions relatives à l'eau et à l'assainissement. Il existe 11 RRMA en France métropolitaine et un en Guadeloupe. Les RRMA offrent des services variés à destination des acteurs basés dans les différentes régions : recensement et identification des rôles en région ; animation territoriale ; accompagnement des porteurs de projets ; éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale ; développement de la mobilité et de l'engagement des jeunes. En leur qualité de référents régionaux, implantés au cœur des territoires, les RRMA interviennent en soutien des politiques publiques locales et nationales qu'ils contribuent à construire, à animer et à valoriser. La CIRRMA est l'organisation inter-régionale qui regroupe et fédère les RRMA depuis 2018.

Le Partenariat Français pour l'Eau (PFE)

Le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) est une association française financée jusqu'en 2024 par les agences de l'eau regroupant les acteurs de l'eau publics ou privés. Depuis plus de 15 ans, le PFE œuvre pour promouvoir l'approche et l'expertise françaises en matière de gestion de l'eau à l'international. Le PFE est notamment présent aux grands événements internationaux sur l'eau tel que les forums mondiaux de l'eau où il pilote la délégation française. Les agences de l'eau sont des membres actifs du PFE : elles participent à ses travaux et à ses groupes de réflexion. Au 11e programme, les agences ont soutenu financièrement certaines activités du PFE, notamment dans le cadre du processus préparatoire des grands événements internationaux liés à l'eau.

La coopération internationale des agences de l'eau

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019-2024

CONTACTS DES AGENCES DE L'EAU POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

• Agence de l'eau Adour-Garonne
90 rue du Férétra, CS 87 801
31078 Toulouse Cedex 4
Valérie Bayche
Directrice aux solidarités et aux coopérations internationales
valerie.bayche@eau-adour-garonne.fr

• Agence de l'eau Artois-Picardie
200 rue Marceline BP 818
59508 Douai
Christine Dericq
Chargée de mission relations internationales
c.dericq@eau-artois-picardie.fr

• Agence de l'eau Loire-Bretagne
Avenue Buffon BP 36 339
45063 Orléans Cedex 2
Hervé Gilliard
Chef de projet relations internationales
herve.gilliard@eau-loire-bretagne.fr

• Agence de l'eau Rhin-Meuse
Route de Lessy
Rozérieulles BP 30 019
57161 Moulins les Metz Cedex
David Bourmaud
Chargé de mission Solidarité internationale
david.bourmaud@eau-rhin-meuse.fr

• Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
2-4 allée de Lodz
69363 Lyon Cedex 07
Rémi Touron
Chargé de mission coopération internationale
remi.touron@eaurmc.fr

• Agence de l'eau Seine-Normandie
12 rue de l'Industrie
CS 80 148
92416 Courbevoie Cedex
Anna Panizzoli
Chargée de mission international
panizzoli.anna@aesn.fr

« Travailler à l'international, c'est échanger directement avec des populations déjà soumises aux dangers qui toucheront nos bassins demain. C'est donc une occasion unique de confronter nos expériences respectives, de les partager et d'identifier des solutions d'avenir »

Élodie Galko,
Directrice générale de l'agence de l'eau Adour-Garonne, référente pour l'international.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

LES AGENCES DE L'EAU

lesagencesdeleau.fr

Rédaction : AEAG - Mise en page : **studio ogham** - couverture : © Valérie Bayche / AEAG - décembre 2025 -